

# Le Franc-Parleur

"Qui bene amat, bene castigat" --- "Qui aime bien, chatie bien"

VOLUME I—No.36

JOURNAL DE COMBAT ET DE CRITIQUE

QUÉBEC, SAMEDI, 11 MARS 1916

LE NUMÉRO: CINQ SOUS  
PAR AN: \$2.00  
EN VILLE: \$2.50

Directeur: **RAOUL RENAULT**

Rédaction et Administration:  
147, COTE DE LA MONTAGNE  
Tél. 3554: Rés. 3517

## Ces Nouvelles Taxes

Nous avons déjà dit que le projet de taxation qui fut soumis au parlement dans le discours sur le budget avait été mal digéré. Et la meilleure preuve c'est que le ministre des finances a demandé l'autorisation de l'amender.

Mais l'amendement qu'il veut apporter à son projet en est un qui ouvrira la porte à des abus dont la province de Québec, c'est-à-dire les Canadiens-Français, auront à souffrir, eux qui ne comptent pas à Ottawa.

Il veut tout simplement que la chambre lui donne le pouvoir discrétionnaire, afin d'atteindre les compagnies surcapitalisées, de déterminer dans quelles proportions cette surcapitalisation sera fixée, dans chaque cas, pour les fins de l'imposition de la taxe.

C'est-à-dire qu'il veut avoir carte blanche pour juger en dernier ressort sur quel montant, dans le cas des mergers, des combines et des compagnies au capital boursoufflé, la taxe sera imposable.

Il y a là un danger, surtout pour les compagnies canadiennes-françaises qui n'auront personne à Ottawa pour les protéger contre les injustices de tous les prussiens qui seront chargés de faire la perception; il y a là un danger que le parti au pouvoir, qu'il soit bleu ou qu'il soit rouge, ne maltraite ses adversaires politiques, ou qu'il favorise ses partisans; il y a là un danger que l'immoralité qui règne en maîtresse chez le parti au pouvoir ne s'accroisse d'avantage, au détriment du contribuable qui, dans le fond, paiera, d'une façon ou d'une autre, ce supplément de taxes; il y a là un danger que, pour des fins purement politiques, le gouvernement, quel qu'il soit, ne perçoive pas dans toute leur plénitude, toutes les taxes que la loi décrètera et qu'il n'arrive pas à boucler ses dépenses à la fin de l'exercice.

Il aurait été si simple d'imposer une taxe équitable, qui aurait frappé tous les citoyens de ce pays qui sont en position de la supporter sans danger de créer un ralentissement dans

notre production industrielle, qui est un des principaux facteurs dans le progrès et l'enrichissement de ce Dominion.

Mais la solution équitable qui s'offrirait, qui s'imposait, n'aurait pas fait l'affaire du parti au pouvoir, car elle aurait atteint un trop grand nombre de citoyens, mais elle aurait été juste, parce qu'elle aurait appelé tous ceux qui sont en état de le faire à contribuer aux dépenses extraordinaires dans lesquelles nous sommes fatalement engagés.

Nous voulons parler de l'impôt sur le revenu, tel qu'il est mis en vigueur dans les principaux pays de l'Europe, de même qu'aux Etats-Unis, croyons-nous.

Le gouvernement aurait pu imposer une taxe minime sur tous les revenus d'au-delà, disons, \$2,500.00 par année. Par cet impôt il aurait atteint tous ceux qui sont en position d'aider, sans en souffrir, le pays à traverser la crise dans laquelle il s'est précipité.

L'industriel et le marchand, le bourgeois qui vit sans effort de ses rentes et qui ne produit rien, le professionnel qui fait fortune, le spéculateur qui exploite les gogos, enfin, tous ceux dont le revenu annuel aurait été d'au-delà de \$2,500.00 auraient participé, chacun proportionnellement, au maintien de l'équilibre financier du pays sans créer de malaise, sans nuire au développement de notre commerce et de nos industries.

Par le projet de loi tel que soumis, rien qu'une classe va être appelée à combler le trou béant fait dans notre budget par notre participation à la guerre et ses conséquences, et cette perception ainsi restreinte ne produira pas suffisamment. Il faudra, tôt ou tard, en venir à l'impôt sur le revenu.

Pourquoi pas maintenant.

Les gros prêteurs hypothécaires bénéficient de la crise et placent leurs argents à 7, 8 et même 9 pour cent. Ils ne produisent rien ces gens-là, et cependant, bien qu'ils soient dans la meilleure position pour contribuer aux dépenses du pays, ils ne seront pas atteints. Il reste les professionnels, dont un grand nombre retirent, soit en honoraires, soit en salaire, un revenu supérieur à \$2,500.00, ils ne seront pas atteints eux non plus.

L'impôt sur le revenu, pour atteindre le chiffre requis par le gouvernement, n'aurait pas été élevé, et tous les bons Canadiens de cœur et d'esprit l'auraient accepté sans maugréer.

Mais le gouvernement a craint d'atteindre un trop grand nombre de voteurs, et de se préparer ainsi un fouet pour les prochaines élections.

LAURENT.

## NOUVELLE INSANITE

Nous livrons à la réflexion des Canadiens-Anglais de la Province de Québec, à ceux surtout qui ont eu des relations suivies avec les Canadiens-Français, cet entrefilet stupidement idiot qu'un ignorant doublé nécessairement d'une buse des mieux conditionnée a publié dans une récente livraison du *Jack Canuck*, sous le titre de *The French and the French-Canuck*.

"Est-il vrai, s'écrie Armand Lavergne, que les Français et les Anglais se battent côte à côte dans les tranchées ensanglantées des Flandres, pour la liberté et la justice. C'est vrai, ajoute-t-il, et cependant la loyale Province d'Ontario dit à ses instituteurs de voir à ce que les élèves apprennent l'Allemand avant le Français, et qu'ils l'apprennent mieux."

"Nous admettons qu'il est vrai que les Français et les Anglais se battent côte à côte dans les Flandres, mais quelle relation y a-t-il entre un Français et un Canayen-Français? Nous croyons que le Français dédaignerait d'admettre qu'il y ait consanguinité, et nous sommes sûrs qu'il viendrait en colère, très en colère s'il voyait sa langue difflamée par l'assertion que les gens de Québec parlent le français. Le Français veut la prime que l'on se batte avec lui, le Canadien-Français ne veut pas la peine que l'on se batte pour lui."

Avez-vous jamais vu autant d'ignorance, de mensonges effrontés, accumulés dans un seul paragraphe?

Que répondre à un pareil diffamateur? Lui cracher notre suprême mépris, en attendant qu'on puisse le rencontrer pour le lui cracher à la figure.

Et l'on voudrait toujours, après des paroles comme celles-là qui s'écrivent impunément dans Ontario sans qu'une voix autorisée ne s'élève pour protester et dire à cet imbécile ce qu'il mérite, que nous avalerions ces injures d'un palefrenier sans rien dire.

Eh! bien, je vous dis que non, moi.

Que ceux qui sont trop lâches pour ressentir l'affront se couchent. Serions-nous les seuls à protester, que nous ferions entendre notre voix quand même et toujours.

BAYARD.

## CARNET D'UN BOCHE

### MONSIEUR RADOSLAVOFF

La presse alliée a été unanime, lors de l'agression bulgare contre la Serbie, il y a trois mois, à rejeter sur le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg et Gotha, duc de Saxe tzar des Bulgares, la responsabilité de la félonie. La presse n'avait qu'à moitié raison: Ferdinand a été la main qui a déclenché, mais un homme a voulu à côté de sa volonté, a vaincu peu à peu tous les scrupules et toutes les craintes du souverain, l'a lentement acculé à l'irréparable: Radoslavoff.

Orateur ardent et persuasif; causeur subtil; avocat d'affaires ayant eu cette rare fortune, à trente ans, d'arriver au ministère de la Justice, le jour même où y parvenait un dossier criminel dont sa carrière aurait pu être entravée; ami dont le dévouement a tué presque tous les amis, le président du Conseil et ministre des Affaires étrangères de Ferdinand de Cobourg, restera la plus grande figure politique de la Bulgarie.

L'homme qui a roulé la Quadruple-Entente avec des sourires et des serments et assassiné la Serbie, a soixante ans. Il est né, de vieille souche macédonienne, dans un petit village de la Bulgarie du nord et toutes les élégances auxquelles il s'est frotté, toutes les aristocraties qu'il a connues et copiées, dans leurs intonations, dans leurs attitudes, dans leurs fournisseurs, dans leur vices, l'ont laissé, au fond, fils de paysan et Bulgare. Au physique une tête de garçon coiffeur de sous-préfecture.

La tête large, aux cheveux pommadés coupés d'une raie impeccable, repose d'aplomb sur un torse robuste que secoue une imperceptible claudication. Plein et droit le front domine des yeux si lumineux et si vides que le mensonge et la vérité s'y noient également. Les moustaches, parfumées et soyeuses, se relèvent aux coins d'une bouche

charnue, aux fortes dents très blanches, mais de lignes presque féminines. La barbe drue voile un menton brutal, un cou attaché lourdement.

L'homme dont son confident le plus intime, l'ancien comitadji Théodoroff, devenu commandant en chef des armées bulgares qui ont attaqué les Anglo-Français en Macédoine, disait un jour à M. Guénadiéff: "Je me demande toujours, quand j'écoute Radoslavoff, s'il finira fusillé ou pendu, et moi avec" a eu pour premier maître un pope, émigré en Bulgarie pour éviter le voyage de Sibérie. A coup de trique, le professeur inculquait à son élève, avec les rudiments, une haine pour la Russie qui a été le seul principe immuable de sa vie.

Ainsi dégrossi, le jeune Radoslavoff s'en fut apprendre les classiques à Prague, puis le droit à Heidelberg. Il y laissa des créanciers, la réputation d'un coureur de filles et d'une extrême habileté aux cartes.

Le président du Conseil aime à répéter que c'est la rencontre du prince de Bismarck, un matin de printemps, dans la petite ville universitaire allemande, qui a décidé de sa carrière. On peut dire, en tout cas, que le disciple a singé le professeur de son mieux. Le falsificateur de la dépêche d'Ems n'aurait pas désavoué le sourire de bonhomie, avec lequel M. Radoslavoff accueillit, trois jours après la mobilisation bulgare, le ministre de Serbie venu aux informations et donna sa parole d'honneur que les Serbes "pour lesquels la Bulgarie était prête à faire bien des choses", n'avaient rien à redouter de leur voisin. "J'avais en poche la preuve du contraire, disait à Bucarest, le ministre serbe, mais cet homme ment si bien qu'il vous ferait douter de vous-même!"

Ce génie du sang-froid dans le mensonge et de la cordialité dans le coup de poignard, Radoslavoff l'a toujours eu. A son retour d'Heidelberg nanti de saine kultur germanique et de la médiocre fortune paternelle, il avait ouvert un cabinet d'avocat et tout de suite s'était lancé à corps perdu dans la politique.

C'était le moment où Stambouloff menait une lutte implacable contre l'Influence sur le prince de Battenberg du général Kaulbars, envoyé du tzar en Bulgarie. Radoslavoff fut l'un des premiers et des plus actifs partisans du chef libéral, ce renard avait deviné que le vieux condottiere lui fraierait, comme un sanglier, la route vers le pouvoir et ses bénéfices. A trente ans, l'élegant étudiant d'Heidelberg était ministre de la Justice. Ses amis, sinon les justiciables, eurent à s'en féliciter. Ses adversaires politiques moins.

Mais le vent peu à peu tourna dans les Balkans. Ferdinand de Cobourg avait succédé à Alexandre de Battenberg? Radoslavoff n'hésita pas. Appelant à lui tous les mécontents du parti de Stambouloff, il créa le parti dit vieux-libéral, et rompt en visière avec celui auquel il devait toute sa fortune politique. Associé aux Stoïloviistes, il consacre son activité à la propagande macédo-révolutionnaire. Abdul-Hamid n'eut pas d'adversaire plus dangereux dans cette Roumélie qui appartenait encore à la Porte. Mais l'ancien ministre de la Justice n'agit que par d'autres. C'est de cette époque héroïque de l'histoire bulgare, fertile en meurtres, en viols, en incendies, que date la popularité de Radoslavoff parmi ces bandits de grands chemins que l'on retrouve aujourd'hui à la tête des armées et des administrations du roi Ferdinand.

A première vue, en effet, celui-ci avait jugé et apprécié son futur président du Conseil, et sa protection n'a jamais cessé de s'étendre aux heures pénibles sur l'homme qui aimait l'argent et haïssait la Russie comme lui.

Il exigea son entrée, en 1899, dans le ministère Stambouloff-Grekoff, et Stambouloff accepta. Radoslavoff avait été ministre de la Justice lors de ses débuts comme avocat; il fut celui des Finances au moment précis où les finances bulgares devenaient intéressantes. Il s'y intéressa tellement que le cabinet Karaweloff, en 1901, le fit mettre en accusation pour "actes arbitraires".

Il comparut devant la Haute Cour en compagnie de ses amis et anciens collègues Ivantcheff et Tontcheff, inculpés de trop grandes tendresses pour diverses entreprises allemandes. La procès traîna près de deux ans dans les fondrières de la procédure. Mais les faits étaient indéniables et Radoslavoff avait trop d'ennemis. Le 17 juin 1903, la Haute Cour le condamnait à huit mois de prison et à la privation perpétuelle de ses droits civils et politiques.

L'intervention de Ferdinand le sauva.

Vinrent la transformation de la principauté en royaume, la gloire de 1912, les amertumes du coup manqué de 1913... la fin du rêve. Radoslavoff sut vouloir la revanche et la préparer. Aujourd'hui, il n'y a plus de Serbie et Radoslavoff compte s'asseoir au prochain Congrès de la Paix tout près du fauteuil qui fut celui de Bismarck.

Il se peut. Tous les espoirs sont permis à cet homme qui, millionnaire, se baisserait pour ramasser un sou dans le ruisseau et qui a une telle crainte de paraître manquer d'indépendance qu'il a toujours trahi de préférence ceux qui

## Un autre achat de bois

DE LA

### Commission du Havre

Où l'on voit qu'un officier de la Commission achète du bois pourri, et qu'il reçoit une augmentation de salaire

## en recompense

Afin de contrôler tous les achats, les Commissaires du Havre de Québec, imitant en cela leurs confrères de Montréal, organisèrent un commissariat, autrement dit inaugurèrent, le premier janvier 1913, un département spécialement chargé de voir à tous les achats de matériaux.

La résolution par laquelle ce commissariat a été créé décrétait que tous les achats devaient se faire par l'intermédiaire de ce département.

Des instructions en blanc et en noir furent adressées à tous les différents chefs des services, les informant qu'à partir du premier janvier 1913, tous les matériaux dont ils auraient besoin devaient être achetés par ce département, sur réquisitions signées par le chef du service, approuvées par l'ingénieur-en-chef et ratifiées par les Commissaires. Cette règle ne devait pas souffrir d'exception.

Cependant, des employés en sont partis un jour pour acheter des dormants de chemins de fer.

Un jour, M. Ernest G. Odell vient offrir deux chars de dormants à M. Bourdon, l'acheteur de la Commission. M. Bourdon les fait examiner par le classificateur (*caller*) de la Commission qui fait rapport que les dormants ne sont pas de la grosseur voulue, qu'il y en a de pourris, de brûlés en partie et qu'ils sont en épinette rouge morte sur pied.

M. Bourdon fit ce qu'il devait faire, il refusa les dormants. Mais M. Odell ne se comptait pas pour battu. Il fait intervenir un monsieur Gendron, qui était pratiquement le propriétaire des dormants,—M. Odell n'agissant que comme intermédiaire,—il le pilote au bureau de l'ingénieur où il fit la rencontre d'un M. V. W. Taylor, sous-ingénieur.

Là, entre les quatre murs du bureau de ce dernier, tel qu'il appert à la preuve qui a été faite dans la cause de Gendron vs les Commissaires, (Cour Supérieure, No 20) les dormants qui avaient été refusés comme impropres par M. Bourdon, l'acheteur, sur rapport de M. McGuire, le classificateur (*caller*) attiré de la Commission, furent, après consultation avec M. Boswell, achetés par M. Taylor, sur rapport d'un monsieur Denis Mayer, chef d'équipe en charge du réseau de voies de chemin de fer de la Commission. Ils furent livrés le 23 juin et M. Gendron fila un compte de \$350.28, soit 48 cts pièce, pour des dormants de soi-disant première qualité, et 24 cts pour les rejetés (*calls*).

Ce prix de 48 cts pour des dormants en bois mort sur pied était exorbitant, et c'est ce qu'avait réalisé M. Bourdon, sur réception du rapport de M. McGuire. En tous cas, ces dormants étaient de qualité absolument inférieure.

Que se passa-t-il entre MM. Boswell, Taylor, Odell et Gendron, l'enquête n'a pas pu apporter d'éclaircissements là-dessus. Mais il semble étrange, pour dire le moins, que ces dormants, après avoir été refusés par le seul département autorisé à faire les achats, après qu'ils eussent été examinés par le seul homme chargé de faire la classification et de recevoir le bois, aient été acceptés par le sous-ingénieur, autorisé par l'ingénieur.

Lorsque M. Gendron fila son compte, M. Bourdon, l'acheteur, refusa de l'approuver, et c'est alors que les Commissaires furent mis au courant de ce qui s'était passé.

(Suite à la sixième page)

avaient rendu quelques services à son pays ou à lui-même.

Artisan sans scrupules de l'alliance de son pays avec l'Autriche-Allemagne, implacable ennemi de la Russie, Radoslavoff est homme à prouver au monde qu'il a toujours voulu l'abaissement de Vienne et de Berlin et que nul plus que lui n'aima cette Serbie qu'il a frappée dans le dos.

Le 6 juin 1908, victime d'un accident de voiture où, grâce au dévouement de son cocher, il n'eut qu'un bras et une jambe cassés, son premier mot fut: "Voyez si j'ai toujours mon portemonnaie." Rassuré, il ajouta: "Qu'on jette mon cocher à la porte."

Tout l'homme est là.

BING.

# "NON SERVIAM"

—o—

Nous ne saurions trop le répéter, le moyen le plus efficace, le plus sûr, le plus pacifique, d'amener les Prussiens d'Ontario à reconnaître nos droits, c'est de les frapper au ventre, car c'est là qu'ils ont le cœur, et c'est de cet endroit que se ramifie leur centre nerveux.

Nous pourrions multiplier les exemples pour prouver cet aphorisme. Qu'il nous suffise d'affirmer que la guerre serait finie depuis longtemps si le commercialisme anglais n'avait pas été si âpre au gain, et si ces bons commerçants, ces cupides fabricants, ces vautours de financiers des Iles Britanniques n'avaient pas, indirectement, par l'entremise des neutres, favorisé le ravitaillement de l'Allemagne. Les statistiques des exportations de la Suisse, de la Hollande, du Danemark, de la Norvège, de la Suède, et même de la Roumanie sont là, terribles accusatrices, pour nous justifier.

Lorsque vous attaquez un Anglais, plus encore un colonial dans son commerce, vous touchez le point le plus sensible de son être matérialisé, vous frappez au point le plus vulnérable de ses conceptions, vous devenez son maître.

L'arme est donc entre vos mains, imperceptible mais menaçante, et pour peu que vous vous en serviez, vous constaterez avant longtemps les résultats que vous aurez obtenus.

Nous constatons avec plaisir que les nôtres commencent à se compter, qu'ils deviennent combattifs, agressifs même, que les démarcations de partis disparaissent devant les considérations d'unité nationale et en présence des bocheries des irlandais-méthodistes d'Ontario, et des anciens vachers du Manitoba.

Et nous sommes d'autant plus heureux de faire cette constatation que, dans l'humble sphère où notre journal évolue, il a contribué pour sa part à aiguillonner l'attention publique sur les empiètements de nos boches, d'ici et d'ailleurs, et à réveiller un peu l'esprit de résistance qui semblait endormi chez la plupart de nos gens.

L'élan est donné, il ne s'agit plus que de l'activer. Il deviendra irrésistible le jour où tous les Canadiens-Français de cœur et d'esprit qui habitent ce pays lanceront aux fanatiques de tous les partis un formidable : *non serviam*, et qu'ils prendront les moyens nécessaires pour frapper au ventre les Boches d'Ontario, et quelques-uns des archi-Boches de Québec.

Servez-vous donc de l'arme que vous avez entre vos mains, usez-en en toute occasion, abusez-en même, et vous verrez qu'avant longtemps on vous demandera grâce.

BAYARD

## PREMIERE ESCARMOUCHE

Suite de la sixième page

ces comités et de celui qui doit avoir la présidence de chacun, que se livre la bataille et que les intrigues se nouent et se dénouent.

Généralement, cette lutte se faisait dans l'ombre, chacun tirait ses ficelles, sans mettre le public au courant des démarches qu'il faisait. Mais cette année, il n'en a pas été ainsi, et le dénouement des intrigues a été fait, et bruyamment, en présence de la galerie.

On nous a fait assister à une scène disgracieuse, pendant laquelle quelques échivins se sont peignés réciproquement. En dépit des règles du conseil, on nous a laissé voir à nu les rivalités dont se nourrissent quelques-uns des échivins, et plus d'une fois, discutant en dehors

## EXCELLENTS BUREAUX

◆◆◆ A LOUER, ◆◆◆

dans un des meilleurs endroits de la rue Saint-Pierre, de splendides bureaux, chauffés, bien éclairés et entretenus.

Ces bureaux ont été complètement remis à neuf.

S'adresser à

**J. B. Thibaudeau & Cie.**  
42-44-46, Rue St-Pierre

## Arthur Haquet

HORLOGER - BIJOUTIER - OPTICIEN - JOAILLIER

Fabricant de bijouteries de toutes sortes

Anneau de Fiancailles, Une Spécialité

— Di amants, Pierres Précieuses, Choix Considérable —

Assortiment varié, nouveau et des plus attrayants en fait de

Montres, Horloges, Chronomètres, Coucoux, Réveille-Matins  
Bijouteries, Orfèvreries, Argenteries, Montures  
de Lunettes, Verres de Lunettes,  
Lorgnettes, Etc.

La plus grande variété de Québec

67 Rue St-Joseph 67

Réparations de toutes sortes exécutées promptement, soigneusement par des ouvriers experts, à des prix raisonnables.

Téléphone 2537

de la question sans que personne songeât à soulever un point d'ordre, on a glissé, de côté et d'autre, sur le terrain des personnalités.

Cette première séance m'a déçu. Elle a ravivé des rancunes, fait naître des projets de vengeance, qui nuiront, par la suite, aux intérêts bien compris de la ville, et qui s'éterniseront pendant toute la durée du présent terme. Que dis-je! Elles auront peut-être une répercussion aux prochaines élections municipales, et qui sait si elles ne se transporteront pas sur le terrain purement politique.

Il y a eu de sublimes professions de foi, des serments de fidélité, confiance, loyauté, comme ceux de l'échevin Bédard que je cite textuellement:

— J'ai été élu, a-t-il dit, pour toujours vous supporter M. le maire, quoiqu'il arrive.

Cette première séance, par la tournure qu'elle a prise, m'a déconcerté, et je crains fort qu'elle ne soit le prélude de dissensions dont la ville de Québec sera la première à souffrir.

CIVIS

### AVIS IMPORTANT

—o—

Maintenant c'est le temps de disposer du surplus de vos meubles ou de tout ce que vous avez à vendre.

N'attendez pas le temps des déménagements, envoyez-le de suite à notre Salle d'Encan ou téléphonez 1522, nous l'enverrons chercher.

Encan tous les mardis à 2 hrs. Aussi encan aux maisons privées. Charges modérées et prompt retour.

L. J. A. DEMERS & CIE,  
Encanteurs et marchands de meubles, 9-11, Rue Dalhousie, Téléph. 1522.

Salle d'encan, 52 Côte de la Montagne.

### FAITES-VOUS ENCAN AU PRINTEMPS?

Marceau & Fils, commissaires priseurs (encanteurs) sont à préparer la liste des ventes à l'enchère (encans) qu'ils feront ce printemps. Les personnes qui désireraient leurs services pour ventes dans les maisons privées sont priées de s'adresser immédiatement, soit par téléphone 2453, ou à leurs bureaux au magasin de meubles, 288, rue St-Joseph. Ayant une longue expérience, ils promettent la plus entière satisfaction. Leurs conditions sont les plus raisonnables. 2 f.

SCOTCH WHISKEY CRAWFORD  
ESSAYEZ-LE

## Médecines Veterinaires....

Nous faisons une spécialité importante de médecines pour vos animaux: Chevaux, Vaches, Volailles, etc.

Entre autres: Préparations Vétérinaires de "Stewart", "Daniels" "International", "Amazon", "Royal" et autres.

Aussi: Thermomètres pour fièvre, Tubes à traire, Tuberculine et autres Sérums Vétérinaires.

## Pharmacie L.-E. Martel

51, rue St-Joseph, Tél. 2483

## Medication Nouvelle L'educateur de l'intestin

Constipation, Maladies du foie,  
Dyspepsie, Maladies du rein.

## Figues - Actives

Son action est certaine

En vente chez: Dépôt général

**W. BRUNET & CIE**  
RUE ST-JOSEPH

## Quelques notes importantes sur des choses qu'il est bon de savoir

Toutes nos remarques sont bonnes à méditer

## VOTRE INTERET Y GAGNE TOUJOURS

### Lisez ceci

Bonnes Camisoles pour dames, avec manches longues ou courtes, valeur 39c de 75c pour..... 39c

### Un moment d'attention

Pour une semaine  
Etoffes à robes et Etoffes à costumes, 85c et 90c pour..... 49c

### Un bon conseil

Ne manquez pas de vous arrêter devant les vitrines de nos magasins de St-Roch.

### La meilleure Occasion

Blouses en linon blanc. Valeur exceptionnelle de \$1.25..... 59c .....pour

### Un article d'intérêt général

**CHAUSSURES**  
Pour Dames, Hommes et Enfants, prix uni pour..... \$1.29

### Une Idee Commerciale

**SOIE DUCHESSE POMPADOUR**  
\$1.25 - pour - 59c.

### EN RESTE-RA-T-IL ?

Camisoles et caleçons en imitation de laine naturelle grandeur pour hommes..... 49c

### Remarques

Durant les jours de carême, c'est à notre épicerie que vous trouverez le plus bel assortiment de poissons,

### LE DERNIER MOT

Nouveauté en Crêpon de coton. Jolis dessins, bon marché à 15c..... 12c .....pour

# MYRAND & POULIOT Enrg.

ST-ROCH.

## VENEZ! VENEZ! AU JARDIN FLORAL ENRG.

Melle L. LEFEBVRE, Prop.

Tél. 472 .. 339, Rue St-Joseph

Vous y trouverez le plus grand choix de fleurs coupées, telles que: Roses, Oeillet, Violettes, Chrysanthèmes, Muguet, Bouquets de fêtes, Gerbes de mariées, Tributs floraux, tels que: Couronnes, Croix, Etoiles.

Tout est fait avec symétrie et à la dernière nouveauté. PRIX MODERES  
UNE VISITE EST SOLICITEE

## LE JARDIN FLORAL ENREGISTRÉ

339, Rue St-Joseph, Québec.

### Avis

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs quelques exemplaires des numéros parus précédemment. Prix 5 sous chacun.

## Avant de DEMENAGER

dans votre nouvelle résidence, assurez-vous que le gaz a été introduit pour votre

## POELE A GAZ

Quebec Railway, Light, Heat & Power Co. Ltd.  
DIVISION DU GAZ

Coin St-Joseph et de la Couronne

Téléphone 4750 et 288

## Hotel Blanchard,

JOS. CLOUTIER, Propriétaire

CARRÉ NOTRE-DAME — PLAN AMÉRICAIN ET EUROPÉEN

— TELEPHONE 1919 —

A proximité du Richelieu et des gares de chemin de fer

## BUG. LECLERC & CIE

COURTIERS D'ASSURANCES ET D'IMMEUBLES

88, Rue St-Pierre, QUEBEC.

TEL. 1254

COMPAGNIES: CAPITAL ET FONDS ACCUMULÉS

NORWICK UNION \$11,000,000.00

QUEBEC FIRE 16,000,000.00

SPRINGFIELD 7,000,000.00

Nos taux pour assurance automobiles sont les plus bas.

Notre police couvre n'importe où, au Canada ou aux Etats-Unis.

Feu, Garantie, Accidents, Automobiles, Plate-Glass, Responsabilité des Patrons.

## A vez-vous visité les nouveaux magasins de

## Goulet & Bélanger, Eng.

INGENIEURS-ELECTRICIENS

239, RUE ST-JOSEPH

(En face de la Banque Nationale)

Allez-y et vous serez émerveillés par le déploiement féérique que vous y verrez.

Electroliers Artistiques, Candélabres délicats,

Lustres uniques,

Verre taillé de choix,

Argenteries mignonnes,

Objets d'Art.

Un choix considérable d'articles pour cadeaux de toutes sortes, à des prix excessivement bas.

## Monarch LaBriscoe



8 cylindres,  
7 passagers,  
80 forces.

## A QUEBEC

Le char Briscoe qui est depuis si longtemps attendu est enfin arrivé et nous sommes heureux de constater que c'est non seulement un char de force et d'endurance mais c'est aussi un char de luxe et de très belle apparence; c'est certainement un avantage extraordinaire pour les amateurs et les hommes d'affaires de Québec et tous ceux qui font de longues routes de faire l'achat de cette magnifique voiture à un si bas prix.

Pour

\$2,100

F.O.B., Québec.

5 et 3 pass. \$975.

4 cyl.

5 et 3 pass. \$1185.

8 cyl.

Visibles au

## Garage Moderne

Ulderich Gauvin

76 à 80, rue d'Aiguillon, Québec

# Correspondance d'Allemagne

## POUR LA PLUS GRANDE ALLEMAGNE

(De notre correspondant spécial)

Notre avenir qui était sur mer pour l'instant, en Orient. Aus notre Kaiser s'est il converti, de cœur, à l'islamisme. Il compte venir bientôt commandeur des croyants. Ce n'est plus que l'affaire d'un nouveau bakeliche à Enverpa, et de quelques corps bavarois, légers sacrifices. Comment et-il pu faire sans cesser d'être prézien ? Le pape seul le sait, — approuve, bien entendu. S. M. Wilhelm II a rapidement entraîné, d'une récente visite à Schoenbrunn, l'adhésion de François-Joseph. "La ilaha illallah a-t-il répondu le noble vieillard sans se faire prier. Tout va bien.

Avant la fin de la guerre, il faut que toute l'Allemagne soit mahométane. MM. Von Jagow et Von Bethmann n'ont que ça en tête. Déjà ils ont soumis à Liebknecht des dispositions relatives au mariage. Le député socialiste rédige son questionnaire qui débute ainsi : "Le gouvernement recommande-t-il aussi les mariages uni-sexuels etc..." Voici les plus essentielles de ces lois nouvelles.

A. La polygamie est instaurée en Allemagne et en Autriche. Les pays des Hongrois ou Hongres ne sont acceptés. Mais les Hongrois ne comptent pas.

B. Les maris n'auront sur leurs femmes qu'un droit de délégation, car elles seront toutes les épouses du Kaiser, qui les favorisera au choix. Néanmoins, dans la pratique, ils auront toute autorité sur elles, l'empereur ne comptant pas exercer ses droits sur toutes ses sujettes. Le Kronprinz sera admis, de temps en temps, à décharger son auguste père d'une partie de sa tâche.

C. De même que les hommes seront encouragés à avoir des femmes les femmes seront contraintes à avoir des enfants. Dans un scrupule de haute moralité, on ne cherchera jamais à savoir comment elles s'y seront prises.

D. La distribution des femmes, vraiment urgente, bien que nos pertes en hommes soient, comme on sait, très légères, sinon nulles, sera organisée par l'état-major. Les officiers se serviront d'abord, puis les soldats. Les civils auront les rinceurs.

E. Tout soldat qui aura, en Belgique, France, Russie, Serbie, fait preuve de qualité exceptionnellement viriles, aura droit à deux supplémentaires. Si des violons ont été accomplis dans des circonstances difficiles et brillantes, ils vaudront à leurs auteurs deux femmes et deux femmes et même trois femmes de rabiot. Le Kronprinz présidera le jury arbitral.

F. Les assassins, voleurs, condamnés pour coups et blessures se verront attribuer une femme en plus, car ils ont prouvé qu'ils ont du poil aux pattes.

G. Les pacifistes, les partisans de Liebknecht, les neutres installés en Allemagne n'auront droit, en revanche, qu'à une femme pour deux ou pour trois. Encore serace beaucoup.

H. Les femmes non distribuées, —s'il en reste,—auront droit à une compensation. On leur fera cadeau de Tchèques. Slovaques et autres Polonais, dont elles pourront exiger toute ce qui leur plaira. La force armée est mise à leur disposition pour décider les hésitants. Le résultat n'est donc pas douteux.

I. Le gouvernement laisse l'entretien des femmes, leur nourritu

re, habillement, logement à la charge des bons patriotes. Il s'en désintéresse. Seuls, les fruits l'inquiètent. Beaucoup de fruits, pour la plus grande Allemagne !

Qui n'admirerait tant de sagesse, de prévoyance, d'amour du pays ? Vive l'Empereur (Communiqué par la Censure).

Meinbrhewierill.

### Dépêches Importantes

Un de nos lecteurs des Etats-Unis nous communique un document humoristique qui circule à New-York et y cause une grande hilarité. En voici la traduction qui en alourdit fatalement la présentation :

Dépêche de la Press-Association. Par permission spéciale du Conseil Privé.

New-York via Sayville. Amsterdam, Hollande, 8 hrs. 30 m.

" On apprend officiellement que les Allemands ont pris Cascara et Rochelle-Saltz (1), près de la frontière hollandaise et se sont précipités dans des tranchées.

" Le ministère de la guerre britannique reconnaît que ces villes ont été prises par les Allemands mais doute qu'ils puissent les garder."

9 h. 50 matin.

" Les Allemands évacuent leurs bases tout le long de leur ligne, les efforts de l'arrière sont énormes. Grâce à une fuite, toutes tentatives de les retenir ont été vaines. On dit que le Kaiser ayant pris part lui-même à ce mouvement, comprend maintenant la valeur d'un chiffon de papier"

(1) Cascara et Rochelle Saltz comme on le sait sont des laxatifs très employés.

### LIQUEUR INUSITEE

Un de ces derniers soirs (il faisait déjà nuit), un jeune homme passe en courant la porte St-Jean. Il vient de l'Hôtel-Dieu. Il porte sous le bras un paquet en forme de bouteille. Une police l'appelle :

—N'courez pas si vite ! Ça m'a l'air d'une bouteille ce que vous emportez là... Qu'est-ce qu'il y a dedans ?

— ???

—Entrez au poste !

Curieux, deux employés, plus le sergent, entourent le jeune homme.

On flaire le flacon :

—Oh Oh... de l'alcool !

—Et pas qu'un peu ! 800 au moins !

—J'parie pour 90 !

Et chacun plonge un bout de doigt pour goûter. Puis l'un des employés apporte un verre et la bouteille se vide sensiblement.

Tout à coup le sergent s'écrie :

—Qu'est-ce que c'est que cette chose blanchâtre qui flotte au fond de votre bouteille ?

—Je vais vous dire, explique le jeune homme, c'est la tumeur que le Dr X... vient d'enlever à un vieux bonhomme et que je porte à son laboratoire !

Les commentaires sont inutiles, ils déploieraient la saveur de cette boutade.

M. ERNEST LEFAIVRE, L. L. C. J. ART. GAGNON

### LEFAIVRE & GAGNON

Successeurs Lefavre & Lefavre, Comptables-Auditeurs LIQUIDATION DE FAILLITES

Compétence et diligence apportés dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers.

147, COTE DE LA MONTAGNE (Coin Côte de la MONTAGNE ET DALHOUSIE.)—Québec.

TELEPHONES — 1108 1908

### ENRIGH MEDICAL INSTITUTE Inc.

Spécialistes pour maladies vénériennes

Dr P. ADAM, Directeur Consultations gratuites

82, ST-JOSEPH QUEBEC.

TELEPHONE 46

Etablie en 1884. Tel. 6600 6601

### LA COMPAGNIE Gauthier & Freres

incorporée. PEINTRES-DECORATEURS

Marchands de Tapisseries, Peintures, Huiles, Vernis, Cadres, Moulures, Verres de tous genres, etc., etc., etc.

Manufacturers de Miroirs et Atelier de Biscuitage.

SPECIALITE

Tout genre de travaux en verre plombé, verre d'art, verrières pour résidences, etc., etc.

Estimés fournis sur demande. Satisfaction garantie.

292, Rue St-Joseph, QUEBEC

C. A. Lafrance NOTAIRE ARGENT A PRETER 92, RUE ST-PIERRE Tel. 1502

SCOTCH WHISKEY CRAWFORD ESSAYEZ-LE

PAUL DROUIN, L.L., AVOCAT Edifice Quebec Railway Résidence : 95, rue Crémazie, QUEBEC TELEPHONE 6272

L. C. JACQUES NOTAIRE Argent a preter sur hypothèques Edifice QUEBEC RAILWAY Téléphone 1422

Galipeault, St-Laurent, Métayer & Laferté AVOCATS Edifice de la Banque Impériale 15, RUE ST-PIERRE. Tel. 272

VICTOR PLAMONDON MARCHAND DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES 1235, RUE ST-VALIER Téléphone 6180

# Raoul Renault

## PUBLICISTE

Préparation de Brochures, Plaquettes, Catalogues, Rapports, Etc.

Rédaction de Circulaires, Annonces, Mémoires, Lettres, Etc.

En FRANÇAIS ou en ANGLAIS

**BUREAUX :**

147, Cote de la Montagne

TELEPHONE : Bureaux : 3 554. Résidence : 3 517

# La Cie J. A. Langlais & Fils

LIBRAIRES-EDITEURS-IMPORTATEURS

Articles de bureaux, Livres à feuilles mobiles, Fournitures d'Écoles, Objets religieux.

GROS ET DETAIL

177 Rue St-Joseph, :: QUEBEC.

# PIANOS, PIANOS AUTOMATIQUES, HARMONIUMS, GRAMOPHONES, PHONOGRAPHERS

## OFFERTS A D'IMMENSES REDUCTIONS

Si vous projetez l'achat d'un instrument de musique, venez examiner notre assortiment de Pianos, de Pianos Automatiques, de Gramophones et de Grafonolas, qui est le plus considérable à Québec, et qui comprend les meilleures marques tels que Heintzman & Co le (favori des artistes) Auto Piano de New-York le seul véritable Piano Automatique, le magnifiques pianos Lavigueur Hutchison, les célèbres Grafonolas Columbia supérieurs à tout autre.

Tous ces instruments sont offerts à d'immenses réductions et à termes de paiements faciles pour le temps des fêtes. Aussi plusieurs bons pianos d'occasions garantis sous tous les rapports à prix excessivement réduits. Venez examiner ces instruments ou écrivez pour nos catalogues.

# Lavigueur & Hutchison

81-83 & 85 ST-JEAN Succursale 54 ST-Joseph

Prenez un verre de PREMIER GINGER ALE FORTIER

CREAM SODA ou autres sortes, CIDRE DE POMMES

Ils étanchent la soif et sont tout à fait délicieux. J'ai appris à faire les liqueurs douces comme nul homme.



ELZEAR FORTIER & Cie 123, rue St-Dominique, Quebec

ANCHOR WEAKNESS CURE IL GUERIRA L'HOMME FAIBLE, LA FEMME FAIBLE, LES ENFANTS FAIBLES, LES JEUNES FILLES FAIBLES. EN VENTE PARTOUT.

PORTRAITS, GRAVURES, VIGNETTES

PRIX TRES MODERES

Vignettes, depuis 5 cts le pouce carré. Gravures, depuis 12 cts le pouce carré. Photo-gravures, depuis 15 cts le pouce carré.

LE FRANC-PARLEUR 147, COTE DE LA MONTAGNE TELEPHONE: Bureau : 3554. Résidence : 3517.

Vous trouverez partout LE Scotch Granford ET LE Cognac Gaston Dugas LE NEC PLUS ULTRA DES LIQUEURS

Premier Prix a l'Exposition de Quebec 1913 Neree Begin ARTISTE Adresses entaminées, à la peinture ou à la plume, pour fêtes, réunions d'amis, mariages, Etc., Etc., Etc.

HOTEL VICTORIA H. FONTAINE PROP. Plan américain et européen \$2.50 et plus Avec bain \$3.00 et \$3.50

RAEMAEKERS

Ceci se passe sur la frontière de la Hollande. D'un côté, quelques sentinelles boches; des soldats massifs, front bas, micoires lourdes, œil mauvais. De l'autre, un homme mince, blond, avec un visage rond comme ceux des petites filles de Volendam. Il est furieux. Ses yeux bleus étincellent; sa petite barbiche a des frétillements de colère.

L'Allemagne menaçait Von Kuhlmann dit au gouvernement hollandais: "Vous n'êtes pas neutre!" Le gouvernement ne s'attendait pas à celle-là. Il en fut ébouffé.

Von Kuhlmann remenaça. "Vous tenez à votre neutralité?" "Grands dieux!" "Nous la violerons!" Cette fois, les gouvernants tourmentés. On a beau être allemand, on ne peut pas violer tout le temps.

Persuadé, jusqu'à l'affaire Schrepper—que jamais dans son pays on ne jetterait en prison, un artiste pour avoir proclamé des vérités éclatantes, Raemaekers continua. Il travailla de tout son cœur à donner du courage et de la fierté aux yeux qui n'en avaient point.

Il a une originalité plus extraordinaire. Ce non belligérant a pitié. Pitié des mères belges qui, assises sur des ruines fumantes, ont des rires de folles devant le cadavre de leur gosse.

Pour sa bizarrerie et son talent, nous l'aimons. L'Académie française ne nous ayant pas fourni de Juvénal, ni d'Hugo, cette fois-ci, et la peur de la Censure ayant émaculé nos pamphlétaires, c'est Raemaekers qui aura écrit les Châtiments de ce siècle.

Raemaekers, haïssant Germania, adore la France. Il connaît et aime Steinlen, Forain, Daumier. Il y a deux ans pourtant,—pourquoi n'être pas francs?—nous l'ignorions; nous ne suivions pas son bon combat.

Car l'admirable, l'unique attitude de Raemaekers sera récompensée. Déjà l'Angleterre l'a accueilli admirablement, et les artistes français le reçoivent à leur tour. On va se disputer ses moindres dessins.

Qu'il voyage prudemment, par le temps qui court. Et qu'il prenne garde aux bateaux. Les neutres ont peur de l'Allemagne. Mais l'Allemagne n'a pas de respect pour les neutres. Et, bien volontiers, elle noierait quelques milliers de passagers "amis" pour avoir le plaisir de noyer Raemaekers.

Il est le premier qui ait vaincu la Bête. BING.

C'est tellement ça, qu'on s'écrie: "Ah! les cochons!" Napoléon a résisté à Gillyray, Guillaume n'est pas de taille à dédaigner Raemaekers. Il a d'abord cherché à le séduire. Son ministre à la Haye—von Kuhlmann, nous ne le lui faisons pas dire,—accom-

pagne du séillant von Stumm—ce que Stumm dégoûte!—lui apporta des sourires et des promesses. "S'il pouvait, non pas changer de camp, on ne le lui demandait pas tout de suite, mais cingler des deux côtés! Amant alterna Kamœnae. Après l'Allemagne, les Alliés. Comme ce serait gentil! Et les journaux allemands reproduiraient ses dessins. Et il gagnerait de l'argent. Bonne affaire, bonne affaire..."

Raemaekers se trouva fort embarrassé. Il hésitait: qu'y avait-il de plus immonde, les sourires et les promesses? Il flanqua tout dehors et fit balayer son antichambre.

Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers.

44-46, RUE DALHOUSIE Bâtisse de la Cie du Richelieu.

TELEPHONE 5024 A. TREMBLAY, H. BELANGER, Tremblay & Belanger Arpentiers et Ingénieurs Civils 147, Cote de la Montagne

J. Arthur LaRue, C.A.L.I.C. Chartered Accountant. (Comptable Licencié) Eugène Trudel, L.I.C. LaRue & Trudel Comptables-Auditeurs

LaRue, Trudel & Picher Liquidateurs de faillites, Administrateurs de successions. Compromis entre débiteurs et créanciers.

126, RUE ST PIERRE "EDIFICE DOMINION", QUEBEC TELEPHONES: 4520-4521

F. O. Drouin, Albert Sévigny, M. P., W. Amyot. Drouin, Sévigny & Amyot EDIFICE DU QUEBEC RAILWAY Téléphone 2518.

CHARLES SMITH AVOCAT 84, Rue St-Pierre, - QUEBEC Téléphone 469.

LA TRAVERSE DE LEVIS

"Du 26 novembre au 24 avril, de SIX HEURES et DEMI du MATIN à SIX HEURES DU SOIR, les deux bateaux partiront simultanément de chaque débarcadère, toutes les DEMI-HEURES, pour traverser le fleuve. Ensuite un seul bateau fera le service comme suit:

Table with 2 columns: DE QUEBEC, DE LEVIS. Rows: 6.30, 7.00, 9.00, 10.45, 11.45.

"Du 26 NOVEMBRE AU 24 AVRIL, les dimanches, de SIX HEURES du MATIN jusqu'à MIDI, un seul bateau fera le service, traversant toutes les DEMI-HEURES, laissant Québec aux HEURES, et Lévis aux DEMI-HEURES."

J. P. E. GAGNON L. I. C. Successeur de V.-E. PARADIS COMPTABLE, AUDITEUR Liquidateur de faillites ET ADMINISTRATEUR DE SUCCESSIONS

TELEPHONE 5024 A. TREMBLAY, H. BELANGER, Tremblay & Belanger Arpentiers et Ingénieurs Civils 147, Cote de la Montagne

J. Arthur LaRue, C.A.L.I.C. Chartered Accountant. (Comptable Licencié) Eugène Trudel, L.I.C. LaRue & Trudel Comptables-Auditeurs

LaRue, Trudel & Picher Liquidateurs de faillites, Administrateurs de successions. Compromis entre débiteurs et créanciers.

126, RUE ST PIERRE "EDIFICE DOMINION", QUEBEC TELEPHONES: 4520-4521

F. O. Drouin, Albert Sévigny, M. P., W. Amyot. Drouin, Sévigny & Amyot EDIFICE DU QUEBEC RAILWAY Téléphone 2518.

La Bière et le Porter CHAMPLAIN sont les favoris des sportsmen

HOTEL RIENDEAU, LTEE

Le rendez-vous des Canadiens-Français 58-60 PLACE JACQUES-CARTIER MONTREAL

Situé près du Palais de Justice et de l'Hôtel-de-Ville, à proximité des gares de chemins de fer et du Pont.

Wilfrid Gervais, Prés.-Trés. P.-A. Samson, Vice-Prés.-Sec.

TELEPHONE MAIN 6130 L'Hôtel a été récemment remis à neuf. Comfort à prix modérés.

J. ARTHUR FORTIER, L.L.L. NOTAIRE ARGENT A PRÊTER 115, Rue St-Pierre Tél. Bureau 2762 Tél. Rés. 143

Le Franc-Parleur

est administré par LA PU CITE, Enregistrée, et toutes annonces et abonnements sont le contrôle exclusif de cette pagnie. Bureaux: 147, Côte Montagne. Il est imprimé par Cie de Publication de Lévis, Côte du Passage, Lévis.

LES HUITRES HUITRES MALPEQUES Venant de l'Île du Prince Edouard services tous les jours au CAFE DE L'AUDITORIUM 50 cts la douzaine P. W. DUGAL, propriétaire

NEPTUNE INN Geo. Le Vallée, prop. 115, COTE de la MONTAGNE Plan Américain et plan Européen TAUX: \$2.00 PAR JOUR ET PLUS Téléphone 1708 - - - Téléphone 1852

HOTEL ST-ROCH Situé au centre commerciale de la Ville Moderne sous tous les rapports PLAN AMERICAIN ET EUROPEEN Magnifiques Salles d'Echantillons RUE ST-JOSEPH, PLACE JACQUES-CARTIER Téléphone 6520-4015

Public Service Corporation of Quebec Avis a nos clients Pour la commodité de nos clients, nous sommes heureux de leur annoncer que des arrangements ont été faits avec la Banque de Québec, par lesquels pourront, à l'avenir, faire le paiement de leurs comptes mensuels à une des agences de cette Banque, situées aux endroits suivants: 2 Rue de la Fabrique, 219 Rue St-Jean, 731 Rue St-Vincent, 110 Rue St-Pierre, 187 Rue St-Joseph.

WILROD BOUCHAR ENTREPRENEUR-GENERAL 102 1/2 Cinquieme Rue - imcoilou CONSTRUCTIONS DE TOUTES SORTES ERIGÉES PROMPTEMENT PRIX MODERES SATISFACTION GARANTIE Téléphone Bureau: 5296 - Résidence: 5715

Aucune Bière Ne surpasse ou égale la BIÈRE CHAMPLAIN C'est la plus hygienique, la plus digestive, la plus rafraichissante! La Brasserie Champlain LIMITEE QUEBEC

# PAS DE PROHIBITION

## La réforme qui s'impose dans les circonstances

En réponse à une question qui lui fut posée, par un membre de l'opposition, le gouvernement Gouin a déclaré qu'il n'entendait pas proposer de loi comportant la prohibition du commerce des liqueurs dans les limites de la Province de Québec.

Le gouvernement est convaincu que la prohibition ne sert ni les fins de la tempérance, ni celles de l'ordre public.

Les statistiques officielles démontrent en effet que la consommation des spiritueux et le nombre des contraventions à la loi des licences augmentent en raison directe du développement de la prohibition en cette province.

L'hon. M. Mitchell a déposé devant l'Assemblée Législative un état établissant que de 1912 à 1916, c'est-à-dire pendant la période où la prohibition a remporté ses plus grands succès dans la province de Québec, le nombre des contraventions à la loi des licences accuse l'énorme augmentation de vingt-trois pour cent : soit de 822 qu'il était en 1912 à 1,011 qu'il était en 1915.

C'est la preuve irréfutable que la prohibition ne prohibe que les licences ; elle ne supprime ni l'alcool, ni le moyen d'en vendre. C'est-à-dire que si l'alcool ne se vend pas légalement, il se vend et il se vendra illégalement. Aucune puissance humaine ne peut prohiber le commerce illicite.

Mais, la décision du gouvernement de ne pas décréter la prohibition n'entravera pas l'établissement de la prohibition de cette province en vertu des dispositions du statut provincial pourvoyant à l'adoption des règlements de prohibition municipaux, à vote ouvert.

Le double objet du gouvernement, qui est de promouvoir la tempérance et de préserver l'ordre public, ne sera donc pas atteint, si l'établissement de la prohibition reste subordonné à l'application d'une loi qui viole la liberté de l'électeur, favorise l'hypocrisie, autorise l'influence indue et provoque des scandales de toutes sortes.

C'est pourquoi la réforme qui comporterait l'introduction du scrutin secret, dans les dispositions du statut de prohibition, s'impose. C'est une réforme d'ordre moral, social, judiciaire et constitutionnel.

Ceux qui la combattent n'ont évidemment en vue que de conserver leur droit légal de violenter les consciences, mais le gouvernement ne saurait se prêter à la continuation de cette infamie.

Le peuple est avec lui et le peuple ne veut pas de prohibition. Il est forcé de la subir, et on ne comprend peut-être pas assez ce qu'il a fallu de courage, d'indépendance et de volonté, aux citoyens de Saint-Hyacinthe, de Longueuil, de Verchères, de Mont-Laurier, de Papineauville, etc., pour se soustraire à l'influence occulte du scrutin public.

L'intervention du gouvernement serait, dans les circonstances, non seulement opportune et logique, mais elle serait la bienvenue, parce que c'est dans l'intérêt du bon ordre, de la paix, de la justice et de la sobriété.

C. LEVESQUE

## Mettons-leur les bois

Si vous ne trouvez pas l'expression académique, je m'en lave les mains, car je tiens de l'Action Catholique, dont l'orthodoxie ne saurait être mise en doute, quand il s'agit de langage marqué au coin de la convenance et de la charité.

Les hommes publics et les journaux sympathiques à la cause de nos compatriotes d'Ontario tyrannisés dans ce qu'ils ont de plus cher au monde, à avoir, faire instruire leurs enfants dans leur langue, ont, tour à tour, exprimé, de mille façons diverses leur désir qu'on leur rende justice. Tous méritent sans doute des remerciements pour leurs paroles sympathiques et leur courageuse attitude, et l'histoire de cette phase de notre vie nationale saura inscrire leurs noms et enregistrer leurs gestes de patriotes.

C'est Lord Kitchener qui disait, au début du grand conflit européen : "Ce n'est pas avec la bouche que nous remporterons la victoire". Parodiant ces paroles, nous dirons : "Ce n'est pas seulement avec des requêtes, des expressions bénévoles de vœux, ni même avec des souscriptions à l'Association d'éducation canadienne-française d'Ontario que nos compatriotes triompheront".

Les "blessés" de là-bas sont, sans nul doute, touchés de nos marques d'attention, mais ceux que nous devons tâcher d'atteindre, que nous devons frapper, bref, à qui nous devons mettre les bois, ce sont les Boches et les surboches prussienisés d'Ontario, qui valent ravaler les nôtres au rang des Doukobors, des Galiciens, des Lapons, etc., etc.

me que la grande marmite européenne déverse depuis quelques années sur nos bords.

Le moyen le plus sûr, à mon sens, d'atteindre ce but, c'est de boycotter toute la marchandise, quelle qu'elle soit, qui nous vient d'Ontario. A ce propos, je relève des initiatives très heureuses que les journaux nous rapportent. Ainsi, les marchands du Saguenay et du Lac St-Jean, faisant partie de la Chambre de Commerce de cette région, se sont engagés, par écrit, à ne plus patroner aucun de leurs fournisseurs d'Ontario, tant que justice ne sera pas rendue à nos compatriotes. Avis à cette fin a été adressé à toutes ces maisons d'Ontario. Voilà une façon artistique de mettre les bois à ces messieurs !

On rapporte encore que les marchands de nouveautés du pays où fleurit le "Règlement XVII", qui chaque année, adressent des milliers de catalogues illustrés, en anglais naturellement, dans la province de Québec, les voient refusés par les destinataires, avec des inscriptions laconiques, mais qui ne manquent pas d'être éloquentes parfois. Un postier ambulant (commis de malle, pour les vulgaires) nous en signale quelques-unes, de mémoire : "Ecrivez en français"; "pas de français, pas de Suisse"; "remisez-le avec votre règlement XVII"; "quand on oblige un vilain, pour remercier il nous.....fait dans la main"; "Si vous désirez toucher mes écus, passez vos règlements XVII au..... (supprimé par la censure).

Je connais des comtés où vous trouvez dans tous les foyers un catalogue des grandes maisons d'Ontario, et, par ignorance plutôt que par manque de patriotisme, on encourage ces négociants au détriment de ceux de notre province. Quels sont les cultivateurs qui n'ont pas d'instruments aratoires venant

d'Ontario ? Dans la plupart de nos municipalités, il y a des agences de ces grands manufacturiers de Toronto, de Brockville, de Hamilton, de Ste-Catherine, de Berlin de Niagara et autres villes.

Dans nos maisons, nous avons des meubles manufacturés dans la même province. Nos pianos, nos harmoniums et autres instruments de musique viennent encore de là.

Plus que cela, nous nous assurons pour la vie ou contre les incendies dans des compagnies de la même province. Une grande partie de nos obligations municipales ou scolaires (débentures) sont vendues à des Trust & Loans, de Toronto. Bref, c'est par millions que nous adressons notre argent chez nos pires ennemis ; que nous les engraissons, que nous les gavons, pendant que nous laissons périr ou tout au moins vivre un grand nombre d'industries et négoce locaux. Nous sommes assez bêtes pour lécher la main qui nous frappe à grands coups de pieds au derrière, comme dirait D. A. L.

Pour résumer ce que je viens d'écrire, je dirai à mes lecteurs : "Voulez-vous réellement le triomphe de la cause de nos frères d'Ontario ? Etes-vous réellement sincères dans vos protestations de sympathies ? Voulez-vous faire preuve de couillonnerie ou de patriotisme intelligent ? Eh bien ! boycottez sans merci tout produit, toute marchandise venant d'Ontario : épicerie, nouveautés, quincaillerie, voitures, instruments aratoires et de musique, automobiles, etc., etc. Exigez de vos fournisseurs des catalogues français, des factures françaises et des marchandises portant l'inscription : *Fabriqués dans le Québec*.

Si nous agissons de la sorte, vous verrez qu'avant deux ans, les négociants d'Ontario auront d'eux-mêmes forcé leur gouvernement à rendre justice à nos compatriotes, car, de tout temps, il a fallu déjouer les goussets de John Bull pour faire vibrer chez lui la corde sensible.

P. RISCOPE,

## QUEBEC PRESERVING L. LD

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du vingt-deuxième jour de février 1916, constituant une corporation MM. Louis Létourneau, et Blézar Létourneau, marchands, Alphonse Gauvin, Frédéric Dufour et Ernest Trudel, comptables, de la cité de Québec, dans les buts suivants :

Faire le commerce de gros et détail comme marchands épiciers, de liqueurs, de provisions et de toute autre marchandises ;

Acheter, préparer, manufacturer et vendre des épicerie, produits alimentaires, liqueurs, sirops et autres effets et marchandises dépendant de ce commerce ; Acquies, posséder, louer, donner à bail, vendre, échanger, ou hypothéquer des propriétés immobilières pour les fins du dit commerce ;

Acheter, accepter en paiement ou vendre des actions dans d'autres compagnies incorporées ;

Tenir des entrepôts et réfrigérateurs pour leur usage personnel et celui du public, avec droit d'emettre des reçus d'entrepôt et de prélever des loyers, commissions et contributions et en général faire tout ce qui dépend de ce genre de commerce ;

Acquies, louer ou échanger, en tout ou en partie le fonds de commerce, les crédits, l'achalandage, les marques de commerce et autres droits, et intérêts appartenant à des compagnies incorporées, des sociétés ou individus ;

Emettre et répartir en tout ou en partie, les actions acquittées du capital social, les obligations ou autres valeurs de la compagnie en paiement de toutes propriétés mobilières ou immobilières, et de tous droits et intérêts acquis par la compagnie ;

Vendre, louer, engager, céder et transporter la totalité ou aucune partie des biens, droits, franchise, clientèle, commerce ou licence de la compagnie à toute autre compagnie, société ou individu, exerçant un commerce semblable à celui de cette compagnie, et en paiement d'iceux accepter de l'argent, des actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute telle compagnie ;

Exercer toute autre industrie, manufacturière ou autrement, se rapportant au commerce principal de la compagnie, ou de nature à en augmenter la valeur, ou lui être profitable d'aucune manière. Se fusionner avec toute autre compagnie exerçant un commerce semblable ou toute autre industrie se rapportant au commerce de la compagnie, et acquies d'aucune manière les biens, franchises, contrats et commerce de toute autre compagnie et les payer, soit en argent, débentures ou autres valeurs de la compagnie ;

Promouvoir toute autre compagnie subsidiaire semblable ou quasi-semblable et en devenir actionnaire ;

Agir comme agent ou courtier de marchands et manufacturiers pour la vente de marchandises et effets relatifs avec le dit commerce ;

Et sans limiter la généralité des susdits pouvoirs, faire toutes choses et affaires qui peuvent être jugées nécessaires et utiles relatives aux fins pour lesquelles la dite compagnie est incorporée, sous le nom de "Quebec Preserving Limited", avec un fond social de quatre cent mille piastres (\$400,000.00), divisé en quatre mille (4,000) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation est à Québec. Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingt-deuxième jour de février 1916.

C. J. SIMARD, Sous-secrétaire de la province.

**FRUITS**

**DOMINION FISH & FRUIT COY**

Marchandises en Gros—MARCHÉ CHAMPLAIN, QUÉBEC

FRUITS, LEGUMES, POISSONS FRAIS, SALES ET FUMES DE TOUTES SORTES

BANANES, UNE SPECIALITE

Poissons de Toutes Sortes

Toujours en Stock. Pommes, Oranges, Ananas, Oignons, et Légumes frais de toutes sortes.

Demandez nos prix. Poissons de toutes sortes, ENTREPOTS FRIGORIFIQUES ATTACHES A L'ETABLISSEMENT

Commandes sollicitées

**POISSONS FRAIS**

## Les Costumes Arrivent tous les jours

Les gens sages s'empressent de faire leur choix. Pourquoi pas vous ? Pourquoi pas aujourd'hui ? Ils sont chics, élégants, les modèles sont exclusifs, les étoffes superbes dans toutes les couleurs.

## Un grand nombre déjà vendu

Rien ne vous force d'en payer le coût immédiatement. mettez un billet de cinq piastre en acompte et venez le chercher en payant la balance quand vous en aurez besoin. Vous savez que nous avons les plus beaux costumes de la ville. C'est connu.

**G. S. Marceau**

155, Rue St-Joseph

**Académie de Musique**

LEVIS

Samedi, Fox Films,  
Lundi, World films,  
Mardi, Mercredi, Mutual Master pictures,  
Jeudi, Vendredi,

**J. B. Thibaudé & Cie**

Fruits et Légumes en gros

Oranges "Sunkist" toutes grosseurs

Pommes, Citrons, Ananas, etc.

Attention toute spéciale aux commandes par la malle

42 et 46, RUE ST-PIERRE, 9 et 11, DU PORCHE QUÉBEC.

**ARENA**

**PATINAGE**

Toutes les après-midis et tous les soirs, quand il n'y a pas de fonte.

**Patinage et Musique**

Les mardis, jeudis, et samedis après-midis et soirs.

ADMISSION : : 25 cents  
SPECTATEURS : : 10 cents

# .: CROYEZ-VOUS :.

## Que notre journal Puisse rendre des services?

ALORS ENCOURAGEZ-LE EN Y SOUSCRIVANT VOUS ET VOS AMIS

## Pensez-vous que

denonciations que nous allons faire donneront des résultats ?

ALORS AIDEZ-NOUS en nous donnant VOS ANNONCES

Voulez-vous avoir une tribune ou vous pourrez exprimer... tous vos griefs

ALORS Accordez-nous votre aide de quelque manière que ce soit

Donnez-nous vos impressions :

ENVELOPPES, EN-TETES DE LETTRES, EN-TETES DE FACTURES, ETC. CARTES D'AFFAIRES, CIRCULAIRES, BROCHURES, FACTUMS, ETC.

Nous sommes en position d'exécuter ces impressions d'une façon artistique, et à des prix raisonnables, nous pouvons aussi préparer ou reviser la copie. Nous en surveillons l'exécution.

Telephonez-nous ! Venez nous voir ! Ecrivez-nous !

**LE Franc-Parleur**

147, Cote de la Montagne

Tél. Bureau: 3554

Tél. Résidence: 3517

**THEATRE CRYSTAL**

RUE ST-JOSEPH

VUES ANIMEES ATTRAYANTES AUDEVILLE INTERESSANT ATTRACTIONS SPECIALES

Prix populaires

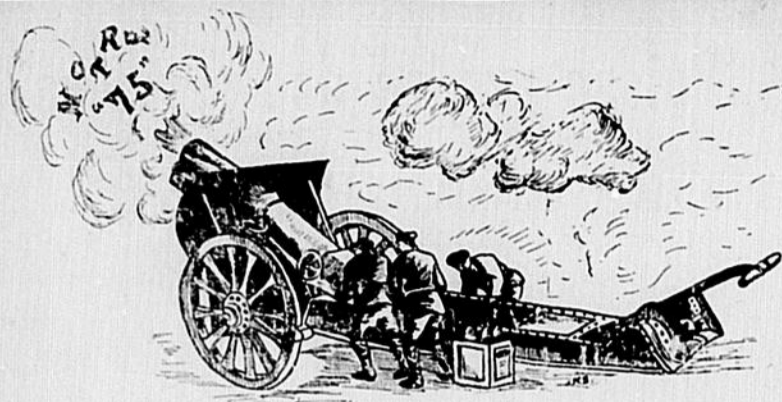
SERRONS

Nos Rangs et affirmons-nous

Le Franc-Parleur

Revendiquons

La plénitude de nos Droits



Un autre achat de bois

DE LA

Commission du Havre

(Suite de la première page)

On rapporte qu'un certain contracteur de Powassan, Ont., qui fait des sacs de malle n'est pas un Anglais.

On annonce que plusieurs jeunes gens de Painswick, Ont., se sont sauvés aux Etats-Unis pour ne pas s'enrôler.

Seattle, une ville des Etats-Unis où fleurit la prohibition a vu s'enregistrer sept morts causées par l'alcool dans deux semaines.

On pourrait échanger quelques-uns des employés publics d'origine allemande que l'on tolère à Ottawa pour des prisonniers canadiens internés en Allemagne.

On se demande pourquoi une ville dont la population est aussi germanophile que Berlin, Ontario, reçoit autant de contrats de guerre?

Il y a eu 8.000 homicides aux Etats-Unis, l'an dernier, et seulement que 94 exécutions. Ce n'est donc pas toujours un crime que de tuer son semblable chez nos voisins.

Une réforme que le Franc-Parleur a démandé depuis sa fondation, et pour laquelle son directeur a combattu depuis tantôt quinze ans est sur le point de se réaliser. Nous voulons parler de la disparition des barrières de péages à Québec.

Toutes nos félicitations à l'hon. M. Taschereau, pour cette réforme depuis si longtemps attendue.

Résumé de la première séance du nouveau conseil municipal :

Unguis et rostro.

Pour le vulgaire :

Du bec et des ongles.

C'est ainsi que nos archevêques se sont souhaité la bienvenue les uns les autres.

Un de nos rédacteurs a assisté à une bataille de coqs, ces jours derniers. Il est à réunir toutes ses notes, pour en faire un récit, orné de gravures, qui paraîtra dans un prochain numéro.

Ce compte-rendu promet d'être intéressant, car notre rédacteur nous dit qu'il a croqué sur le vif plusieurs scènes piquantes.

Ce récit sera une page précieuse qui aidera l'historien à faire une étude de mœurs.

Nous avons annoncé, il y a trois semaines, qu'une seule recrue du régiment Price avait coûté au-delà de \$600, de dépenses de voyage.

La confirmation officielle vient d'en être faite lorsque le ministre de la milice, répondant à une interpellation, a dit que le lieutenant-colonel Talbot, un des officiers du régiment Price, n'avait recruté qu'un seul homme dans le comté de Bellechasse, et qu'il était au service du département depuis une couple de mois à raison de \$7,75, soit \$465.00. Cela ne représente que la solde. Et les dépenses de voyages et de paw-waw, à combien s'élevaient-elles ?

Il n'y a pas de la faute au lieutenant-colonel Talbot. C'est l'impopularité du comté pendant Price qui lui a valu son peu de succès.

Il y existe deux lieutenants-colonels Price, un dans le Québec, l'autre dans l'Ontario. Tous les deux sont également fanatiques et ignorants. Celui d'Ontario vient de le démontrer d'une façon frappante quand il a affirmé devant la législature que la dualité des langues était une erreur, que l'expérience en Autriche, en Belgique, en Suisse et ailleurs l'avait démontrée. Or, ce mufle-là ne sait rien de l'histoire ethnique de la Belgique et de la Suisse, pour ne parler que de ces deux pays, quand il vient faire de telles affirmations.

La suffragette anglaise, madame Emmeline Pankhurst, est venue pérorer ici. Il est bon de remarquer que cette pythonisse a eu des démêlés avec la police, en Angleterre, pour voies de fait et qu'on a hésité avant de lui permettre l'entrée aux Etats-Unis.

Nous n'avons pas besoin des détraquées de l'empire, fusse-ce pour promouvoir la meilleure des causes, nous avons assez de nos butors crétinisés.

L'enrôlement se poursuit d'une façon satisfaisante dans le 167ième régiment Canadien-Français, commandé par le lieutenant-colonel Readman. Les Canadiens-Français agissent sensément en prenant du service dans ce régiment plutôt que de s'enrôler sous la verge fanatisée et crétinisée de Price.

Serrez-vous les coudes pour protester contre les insulteurs à notre race, genre Price et autres, et pour réduire à néant le prestige des Prussiens et les autoocrates du calibre des Price.

L'amendement à la loi des licences introduit par l'hon. M. Mitchell, autorisant l'émission de permis spéciaux pour permettre aux délinquants de liquer en gros dans les zones prohibées d'écouler la balance de leurs marchandises, est une mesure sage, équitable, qui devrait rencontrer l'appui de tous les hommes de foi.

Il n'est pas permis de sacrifier, sans égard, une classe respectable de contribuables, et la mesure soumise à la chambre les protégera raisonnablement.

Le Canadien qui visite la France avec intelligence et les yeux ouverts n'est pas sans remarquer la transformation profonde que les institutions américaines ont fait subir à notre mentalité naguère française. Nous ne pensons plus comme les Français, nous n'agissons plus comme eux. En deux siècles, nous sommes devenus fierement Américains, au sens large du mot.

L'inspecteur d'écoles questionnait des jeunes enfants. Il leur demandait, entre autres choses :

— Combien y a-t-il de péchés capitaux ?

— Huit, répondit l'un d'eux.

— Huit, dites-vous ? Quels sont-ils ?

— L'alcoolisme, l'orgueil, etc...

Le Star appelle l'évacuation de Gallipoli : The greatest bluff in war history, "le plus formidable bluff" de la présente guerre."

Disons plutôt que ce fut la plus pommée de toutes les bêtises que cette guerre a fait faire, une bêtise qui a coûté la vie d'une couple de cent mille hommes, sans aucun résultat.

C'est aussi le Chronicle qui nous rapportait la joie des Allemands à l'arrivée, sain et sauf, du croiseur german "Moewe" à Wilhelmshaven. Et il ajoutait que ce n'était pas glorieux pour l'orgueil anglais, car ce croiseur fantôme, imprenable, a coulé un grand nombre de vaisseaux anglais.

M. Gravel sauta ça de haut ; M. Letellier sauta un peu plus haut.

Une petite enquête fut faite sur cette affaire, à la suite de laquelle les Commissaires décidèrent de refuser le paiement de ces dormants en alléguant, basés sur le résultat de leur enquête, que l'achat n'avait pas été fait de façon régulière.

M. Gendron poursuivit les Commissaires, et l'honorable juge Belleau lui donna gain de cause dans un jugement qu'il prononça le 29 décembre 1913, condamnant les défendeurs au capital et aux frais.

Les Commissaires ne furent pas satisfaits de ce jugement, et ils le portèrent en cour de révision, mais là non plus, ils ne furent pas plus chanceux. Leur appel fut renvoyé avec frais et dépens.

Le résultat de tout ceci fut que les Commissaires furent obligés de payer ces dormants pourris, avec en plus les frais des deux cours s'élevant à au-delà de \$600.

Tout cela, à cause de la dérogation de deux employés.

Pour sauver les apparences, Mayer fut déchargé, mais comme il était dans la manche de l'ingénieur et du sous-ingénieur, il fut repris plus tard. Il est encore au service des Commissaires.

Cependant, Mayer n'était pas le vrai coupable, il n'avait fait qu'agir sur les instructions du sous-ingénieur, M. Taylor.

M. Gravel, qui n'aimait pas M. Taylor à cette époque, voulait sa tête ; M. Letellier, lui, déclarait que M. Taylor paierait tous les frais dans les deux causes, ainsi que le capital.

Ces menaces furent-elles exécutées ?

Si M. Taylor, célibataire et membre du Club de la Garnison, victime du sort, fût né de parents Canadiens-français, il y a belle lurette qu'il aurait été congédié sans commiseration, mais M. Taylor, qui ne parle pas ni ne comprend le français, a eu l'intelligence de sortir d'une cuisse anglaise, et c'est ce qui l'a sauvé.

Non-seulement il n'a pas été destitué pour avoir dérogé gravement à ses devoirs, en achetant ces dormants qu'il savait avoir été refusés par l'acheteur et le classificateur, non-seulement il n'a pas été appelé à rembourser les frais encourus par les Commissaires dans cette cause, perte sèche causée par sa défaillance, mais il a été généreusement récompensé.

A peu de temps de là, le même M. Gravel qui voulait sa tête, obéissant sous le fouet du maître, comme les eunuques, proposa lui-même une augmentation de salaire de \$400.00 en faveur du même M. Taylor qu'il voulait, peu de temps auparavant, mettre à la porte.

Et M. Letellier, qui, lui, voulait lui faire payer tous les frais de la cause, laissa passer ce poulet sans même faire une grimace

Voilà des faits. Et nous défions Sir William Price et MM. J. B. E. Letellier et A. S. Gravel de les contredire.

Que pense le public de ces révélations, des dessous malpropres de la Commission du Havre ?

Et ce n'est pas tout, nous en avons pour six mois au moins à vous raconter ce qui s'est fait d'irrégulier à la Commission du Havre, depuis que le Kaiser, digne prototype de l'halluciné qui a déclanché la tuerie européenne, fait subir, dans ce domaine, l'influence néfaste de son prestige agonisant et exerce les facultés déformées qui le caractérisent, qui en font un satrape à nul autre pareil, un nouveau Kaiser, petit celui-là, ignorant comme ces vachers de l'Ontario qui oppressent les Canadien-Français de là-bas, vulgaire et sacreur comme un homme de chantier, mais par contre autoritaire comme tous les parvenus et les buses cossus d'or qui se comptent, malheureusement, en trop grand nombre dans notre jeune pays.

RAOUL RENAULT.

PREMIERE ESCARMOUCHE

Nous avons reçu d'un de nos lecteurs la lettre suivante qui nous dispense de publier une appréciation de la première séance du nouveau conseil. Nous laissons à notre correspondant la responsabilité de ses réflexions.

Mon Cher Rédacteur,

Par exception, depuis que j'ai quitté l'arène municipale, j'ai assisté à la première séance du nouveau conseil parce qu'un de mes petits cousins — issu de germains — a eu la chance de se faire élire échevin. Ne cherchez pas, je ne vous dirai pas son nom, ni son

rang. J'étais là, j'ai vu, j'ai entendu, cela suffit.

Et si vous trouvez étrange que je sois allé là, pour voir mon cousin qui devait débiter dans la carrière municipale, je vous dirai qu'il est bien permis d'assister aux succès ou aux déboires des siens sans que les journalistes, qui ont toujours une pointe d'ironie à l'adresse de tout le monde, se mêlent d'intervenir dans nos affaires purement familiales.

Il y avait de la poudre dans l'air, cela se voyait avant la séance, qui ne fut ouverte que vers neuf heures.

Toutes les portes étaient gardées par deux constables, sous les ordres du chef en personne en uniforme de gala.

Les échevins et quelques coullissiers se tenaient par groupes, quelques-uns faisaient la navette entre le bureau du maire et la salle des échevins. On entendait des altercations, des voix tonitrueuses, des expressions salées. On sentait qu'il y avait du mystère et qu'il allait se passer des choses inusitées.

Enfin, la séance s'ouvre, banalement comme d'habitude. Cependant, j'ai remarqué que les échevins ont répliqué plus promptement à la cloche qui les appelait. Ils sont tous venus prendre leurs sièges au premier coup, eux qui d'habitude attendaient jusqu'au troisième appel avant de faire leur apparition les uns après les autres. Le conseil était au complet, moins l'échevin Gibson.

Après les procédures de routine, lecture, par le greffier, des lettres, communications et circulaires reçues depuis la dernière séance, on passe aux questions du jour.

La principale question du jour était la nomination du comité des cinq qui doit présider à la formation des divers comités, et c'est autour du choix des membres de

(Suite à la deuxième page)

Est-ce Alfred ?

Est-ce Gédéon ?

J'errais l'autre jour à Lévis, lorsque je fis la rencontre d'un particulier qui m'interpella à brûle-pourpoint :

— Vous êtes journaliste, je crois. La longueur de vos cheveux me le fait supposer ?

— Oui, monsieur, je suis un peu journaliste, je fais des articles, des chroniques, par ci, par-là, pour le Franc-Parleur.

— Alors, monsieur, vous devez être au fait de ce qui se passe un peu partout. Dites-moi donc, est-ce Alfred ou Gédéon qui est Commissaire du Havre ?

— Qu'est-ce que vous voulez dire ? Alfred ou Gédéon ?

— Bien oui, Alfred Gravel ou Gédéon Gravel, son fiston. Lequel des deux est le commissaire ?

Mais c'est Alfred S. Gravel, qui l'est, c'est le Commissaire commissaire et commerçant de la Commission du Havre.

— Alors, c'est Alfred qui règne, mais il ne gouverne pas.

Et mon interlocuteur se mit à me raconter comment le fiston Gédéon s'est fait le dispensateur du patronage relevant de la Commission du Havre, comment il s'est intéressé à vouloir placer des solliciteurs de la rive sud, aux chantiers de la Commission du Havre, et ses forfanteries, pour forcer les contre-maîtres à prendre en service les créatures qu'il leur suggérait.

Il s'est passé, à ce sujet, des histoires cocasses que mon interlocuteur m'a relatées, et que je vous raconterai un de ces jours, lorsque la publication de ces aventures ne pourront nuire à personne, rien qu'aux Gravel qui ont, d'ores et déjà, mérité le pilori.

Il y a un fait aussi que mon interlocuteur m'a rapporté. C'est qu'il a trouvé étrange que les fistons Gravel fussent en possession

des états détaillés de ventes de bois faites par certains marchands de la rive-sud. Pourquoi, comment par qui, ont-ils été mis en possession de ces informations précises, et dans quel but les avaient-ils ?

Ce sont autant de questions qui deviendront publiques, avec pièces à l'appui.

On se demande maintenant avec angoisse comment les affaires de la Commission du Havre seront administrées, quand on songe que le président Price va partir bientôt pour le front, de Trafalgar Square, que M. Letellier fait une cure dans le Sud, que Gédéon est enrôlé dans le régiment Price, qu'Alfred reste seul pour initier tout, que Boswell qui a été toute sa vie un rapide coursier, ne vaut même plus les vieilles rosses que le département de la milice a achetées de ses favoris.

Grands dieux, qu'allons-nous devenir ? La fin du monde est proche, n'en doutez pas mes amis.

JOSON.

BRAVO ! BRAVISSIMO !

On rapporte, de Toronto, que le grand marchand ontarien T. Eaton, serait allé, avec une délégation auprès du Premier Ministre Hearst, réclamer la plus prompt solution possible du problème troublant des écoles bilingues. M. Eaton aurait donné de sa démarche cette raison aussi plausible que pratique : — "Je désire ardemment la fin de cette crise, car ma maison d'affaires a déjà perdu 25 pour cent de sa clientèle dans la province de Québec, et j'entends bien ne pas la perdre toute."

Continuons le boycottage. Il aura pour résultat de faire mal à ces bons boches d'Ontario qui exercent une pression sur leur gouvernement.

Boycottons partout, les gros comme les petits, jusqu'au jour où nos prussiens auront rétabli les droits constitutionnels qu'ils nous ont volés.

Votre attitude atteindra deux buts : le règlement de la question bilingue et l'expansion du commerce et de l'industrie dans la province de Québec.

Le résultat le plus clair, c'est que nous leur apprendrons à nous respecter, parce qu'ils nous craignent et nous donnerons de l'influence aux nôtres en augmentant la fortune des Canadiens-Français.

TRIBUNE LIBRE

M. le Directeur,

Voulez-vous me permettre d'appeler votre attention sur le fait suivant. Il y a eu, sur le Pacifique, à Saint-Vincent de Paul, il y a quatre ou cinq ans, une collision qui a coûté la vie à plusieurs personnes et qui en a estropiées plusieurs autres.

La même catastrophe pourrait se produire de nouveau, car le convoi de Québec, qui est sensé rencontrer le convoi rapide de Montréal, à cet endroit, au lieu d'attendre ce convoi vis-à-vis la gare, se rend à l'extrémité de la voie d'évitement qui a, à cet endroit, environ un mille de longueur, afin de gagner une couple de minutes. S'il aiguille à cet endroit se dérangeant pour une raison ou pour une autre, nous aurions à enregistrer une seconde catastrophe.

Ne serait-il pas plus prudent d'attendre comme cela se pratiquait auparavant, le convoi de Montréal vis-à-vis la gare, et de reculer pour prendre la voie principale quand ce convoi sera passé ?

VOYAGEUR.

Berthierville, 29 fév. 1916.

Le Chronicle de jeudi, dans un article de rédaction, dit en substance : "L'Angleterre est un pays où la liberté religieuse est prise comme un caractère national". Il faut savoir cette remarque ainsi du discours du premier-ministre Asquith relativement à la loi du service obligatoire quant à ce qui concerne les Quakers dont la doctrine s'oppose à leur participation à la guerre.

Il n'en est pas de même ici, où les Anglais teutonisant cherchent à enlever même ce qui est garanti par les traités.

Autres pays, autres mœurs.

Le contrat pour le barrage du Saint-Maurice a fait le sujet de longues discussions à la Chambre, cette semaine. Et de tous les renseignements qui ont été donnés, il est hors de doute que le contrat n'a été pas accordé, quoiqu'on en dise à M. Joseph Gosselin, parce qu'il n'a pas voulu accepter les conditions du contrat, et qu'il exigeait, somme toute, que le plein montant de sa soumission fut déposé, en débetures de la Province, entre les mains de la Banque Nationale. Et bien qu'il paraisse de prime abord que la soumission de la St-Maurice Constructive Co fut plus élevée, il était effectivement plus bas de \$42,000.

BARGAIN A vendre.—Un gros lot de bon foin à \$12.00 le 100 bottes. Par ALF. DOMBROWSKI 131 RUE ST-ANDRE TEL. Téléphone 3466 - - Ancien Quai Royal

THEATRE VICTORIA Le plus beau, le plus sûr, le plus chic théâtre de Québec. Vues inédites et Choieses Changements trois fois par semaine, Lundi, mercredi et Vendredi Orchestre superbe sous la direction de E. SANBORN, Prix : 10 Cts. ESSAYEZ-LE

ARENA SAMEDI, 11 MARS La Casquette VS Montagnais LUNDI, 13 MARS Ottawa vs Quebec